

personnes nommées soit par ordre en conseil, soit par ordre départemental, comme inspecteurs ou gardes-pêche dans la dite province depuis le onzième jour de juillet dernier, avec indication du salaire ou de la rémunération dans chaque cas.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson (I.P.E.) a proposé

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :—

(1.) Copie de la minute du conseil d'avril dernier recommandant la promotion de M. J. L. Payne, commis dans le bureau du Conseil privé, à la charge d'assistant greffier du dit Conseil;

(2.) Tous rapports de la Trésorerie sur cette promotion ;

(3.) Le texte des questions soumises par le greffier du Conseil privé aux candidats à l'examen de promotion du service civil, en mai dernier ;

(4.) La minute du conseil du 8 juin dernier mettant de côté l'évaluation des réponses données par M. Payne sur le sujet "devoirs de bureau."

(5.) Aussi les réponses de M. Payne sur le sujet "devoirs de bureau."

Aussi, un état indiquant: (a) qui a préparé les questions; (b) qui a évalué les réponses; (c) le nombre de points donnés à M. Payne au dit examen de promotion sur toutes les matières ainsi que toute correspondance se rapportant à l'examen de M. Payne.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Bolduc, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera demain, il reste ajourné à jeudi, le dix courant, à huit heures et demie du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Scott,

Le Sénat s'est ajourné.